

l'amour de réparation et d'apostolat. C'est une dévotion dont l'objet doit, en vertu de l'amour qu'il inspire, devenir comme la forme intérieure des âmes et des sociétés. Or en donner l'intelligence, la faire pénétrer de la sorte dans la vie individuelle et sociale ne peut être l'œuvre d'un jour, ni de menus exercices détachés et espacés. Et de là vient la très haute importance qui s'attache aussi désormais à la pratique et à la propagation du *Mois du Sacré-Cœur*, conçu comme un ensemble harmonieux de considérations, de supplications et d'œuvres, qui, méthodiquement et à loisir, mettent cette dévotion en lumière, l'insinuent dans les âmes, la font se traduire en acte dans la réparation et dans l'apostolat. Ceci explique comment l'Eglise se préoccupe tant aujourd'hui de ce saint Exercice, et comment, par des largesses spirituelles tout à fait insolites, elle cherche à attirer tous les fidèles indistinctement à sa pratique et à sa propagation. Voilà pourquoi c'est vers le *Mois du Sacré-Cœur* que Léon XIII et Pie X ont orienté leurs espérances, et Pie X veut qu'il devienne dans l'Eglise une sainte Mission, qui, renouvelée universellement chaque année, restaure toutes choses en Jésus-Christ (1).

Or une « Mission » est un exercice préparé avec soin, accompli avec un zèle ardent et actif, où tout un peuple est convié soit au retour à Dieu par la conversion, qui lui est rendue facile, soit à une union plus étroite avec Lui par la sanctification. Tel est, faut-il l'affirmer hautement, le *Mois du Sacré-Cœur*. Car, comme nous l'avons dit, entre les exercices de la dévotion au Cœur Divin, c'est le plus compréhensif ; et celle-ci, quand elle est conçue et expliquée en la manière qui a été exposée plus haut, conduit d'elle-même les âmes aux ferveurs de la conversion et de la sanctification. Elle renferme, en effet, tout ce qui est nécessaire pour le salut de l'individu, de la

---

(1) Ce désir, déjà plusieurs fois acclamé dans les Congrès eucharistiques, a reçu une affirmation nouvelle et éclatante dans la séance générale de clôture du Congrès international de Montréal. Cette séance avait été réservée exclusivement à des discours de haute importance. Mais Son Em. le cardinal Légat déclara qu'une exception devait être faite en faveur du Vœu relatif au « *Mois du Sacré-Cœur* ». Le Vœu fut alors proposé et approuvé au milieu d'acclamations enthousiastes et prolongées, comme on n'en a jamais vues pour aucun autre Vœu.